

Monsieur

196.

Conformément à la résolution prise par les deux premiers membres de cette Province, pour communiquer et exhiber à ceux de cette ville. L'Esprit porté dans ma dernière du 16^e de ce mois. Il n'en est rien fait jusques ores, Attendans premièrement l'effet de leur Commission donnée au^r Baron de Reede, de Renswoude, à son Altesse, touchant sa Lettre d'induction pour la continuation des assemblées ordinaires. Puis que le service de l'Etat n'y la justice des particuliers n'en souffre des ultérieurs delayz, et les plaintes s'en augmentent journellement dont on craint un discord qui porteroit un redres plus difficile, que l'on n'en scauroit domer maintenant par l'autorité de son Altesse: à quoy je m'adresse, que vous employez v^re crédit, et scavoir auprès d'elle comme je vous en supplie de vous mon cœur en bon Patriot, Puis que le service de l'Etat n'en a que trop de besoy aux occurrences de ce temps;

La recommandation favorable, qu'il a plu à Madame de faire à Messieurs les Nobles de cette Province en faveur de Mademoiselle de Merode, à procuré sa demande suivant l'acte dont je vous envoie la copie dans ceste, dont le 1^r de May l'Esprit n'est le principal pour l'apporter luy même à mad. Dame: vous assurez Monsieur, que sa venue, et présence en soit de besoy, et utile: On responde à la Reine de Bohême, que quelques jours auparavant la recepte de la lettre de ses. nate. Madame la Princesse d'Orange avoit écrit pour ce même subiect en faveur de lad. Mademoiselle de Merode, et qu'en leur convocation à ce faict, elle a esté pourveüe de la pension, suivant l'acte adé. et vous baiseant tres humblement les mains. je reste

Monsieur

Vos très humble serviteur

And. Schellen

Amstredam le 16^e
de May 1646.

[Faint, illegible handwriting on aged paper]

Edel Honneur

*Honneur Huygens, Chevalier, Secy.
de l'Empereur, Conseiller, &c.
Secrétaire de Son Altesse Gr.
à La Haye*